

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2004)
Heft: 173-174

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

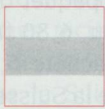
Dans les cantons

EN BREF



OBWALD

• L'entreprise électrique obwaldienne (EWO) ne sera pas transformée en une société anonyme. Par 4 996 voix contre 4 860, les électeurs ont refusé de justesse une nouvelle loi sur l'énergie qui aurait permis ce changement de statut.



ZOUG

• Zoug devient la localité la plus attractive de Suisse, d'après le classement annuel établi par le quotidien économique L'Agefi. Elle succède à la commune schwytzoise de Freienbach, fief du financier Martin Ebner. Première ville romande, Fribourg pointe à la dixième place.

• Deux ans après la fusillade qui avait fait quatorze morts et quinze blessés au Parlement de Zoug, le canton se dote d'un centre pour la gestion des conflits. Son but : trouver de nouvelles voies pour résoudre les conflits avec l'économie, l'administration et dans la société en général.

• Les instituteurs et les maîtresses d'école enfantine zougais auront plus de temps pour la prise en charge individuelle des enfants. Par 16 698 oui contre 16 651 non, les citoyens ont approuvé une révision de la loi sur les traitements des enseignants. Les maîtres de l'école primaire et les jardinières d'enfants se

verront rétribuer une période supplémentaire d'enseignement.



APPENZELL

RHODES

EXTÉRIEURES

• Les citoyens ont approuvé, par 12 784 voix contre 3 546, une nouvelle loi sur les constructions. Le texte a pour principal objectif de simplifier et d'accélérer les procédures. La pratique des autorisations de construire doit aussi être libéralisée.

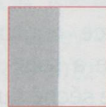


GRISONS

• Les Davosiens ont accepté par 2 608 voix contre 1 237 un crédit annuel d'un million de francs pour les frais de sécurité liés au Forum économique mondial (WEF) de 2005 à 2009. Le Forum pourra donc continuer à se dérouler dans la station grisonne. La participation s'est élevée à 58,6 %.

• "Trop de démocratie nuit aux affaires", "5 % de nos membres sont des femmes, des Africains et des ONG", "Les riches doivent devenir encore plus riches". C'est ce qu'on a pu lire pendant un week-end un peu partout en Suisse sur une centaine d'affiches exhibant le logo du World Economic Forum (WEF) de Davos. Une entreprise de piratage revendiquée par un groupe altermondialiste sous le nom de

"Guérilla artistique internationale". Le Forum économique mondial n'a pas souhaité tenter d'action contre les auteurs du délit.



LUCERNE

• Les Lucernois ont approuvé, par 65 505 voix contre 47 274, un crédit de 38 millions de francs pour la réfection d'un tronçon particulièrement dangereux de la route cantonale entre Wolhusen et Entlebuch. La Confédération supportera 60 % des coûts.



ZURICH

• Le canton de Zurich n'a pas besoin d'un médiateur officiel pour les sans-papiers, selon son Grand Conseil. Il a refusé un postulat des socialistes et des Verts en ce sens par 90 voix contre 63. Les centres d'information et de conseils pour étrangers actuels, dont le statut légal n'est pas réglé, suffisent amplement, selon les partis bourgeois. La gauche n'a pas réussi à faire passer sa "vision plus humaine".

• Mauvaise nouvelle pour les amis des animaux : l'éléphant mâle Aishu est mort à l'âge de trois ans seulement, au zoo de Zurich. Tout comme son frère Xian il y a trois ans et demi, il a succombé brusquement à un herpès.

• Un incendie dans la station électrique de Pfäffikon a privé d'électricité quelque 850 foyers zurichois. Le mon-

tant des dégâts causés dans la station s'élève à près d'un million de francs.



SAINT-GALL

• La police saint-galloise a découvert une plantation de chanvre de 1 000 m² dans une fabrique à Buchs. Cinq Suisses ont été arrêtés et quelque 6 000 plantes ont été saisies. Le montant est estimé à plusieurs milliers de francs.

• Ding et Dong, deux petits pandas du zoo d'Eichberg (SG) ont donné naissance à deux jeunes baptisés Ping et Pong. Les naissances en captivité de cette sorte de panda sont rares. Comme le grand panda, l'espèce est menacée d'extinction.



BÂLE

• La douane suisse a mis au jour un trafic de viande d'une valeur de 400 000 francs. Pendant deux ans, un Suisse de la région bâloise a fait entrer près de 10 tonnes de bœuf, de veau et de porc. La marchandise était destinée à un boucher de la région zurichoise, à une douzaine de restaurateurs de la ville de Zurich et à un restaurateur près de Bâle. Les redevances non versées s'élèvent à environ 230 000 francs.

• Vera Oeri-Hoffmann, petite-fille du fondateur de Roche Fritz Hoffmann, s'est éteinte à l'âge de 79 ans. Milliardaire, ▷

Dans les cantons

elle était une des principales actionnaires du groupe pharmaceutique bâlois. Née en 1924 et mère de cinq enfants, Vera Oeri-Hoffmann était considérée comme la femme la plus riche de Suisse. Elle vivait modestement et dans la discrétion.



NEUCHÂTEL

- Le parti libéral a lancé un référendum contre la gratuité des transports publics au Locle (NE). Cette décision votée début octobre par le Législatif communal est irréfutable, estime Philippe Aubert, président du comité référendaire. Selon lui, la récolte des signatures est un succès.
- Les opposants à l'aménagement d'une zone semi-piétonne sur le "Pod", à La Chaux-de-Fonds, ont déposé une demande de référendum munie de 6 800 signatures. Les autorités communales ont confirmé la remise des paraphe à la Chancellerie.



VALAIS

- Une pétition demandant le retrait de la nouvelle méthode d'Enseignement biblique et interreligieux romand (ENBIRO) a été lancée en Valais. Ses initiateurs estiment que le manuel est une atteinte aux valeurs habituelles des Valaisans. "Jusqu'ici, seul le catholicisme était enseigné en Valais et désormais, cet enseignement est mis sur un pied d'égalité avec l'islamisme", déclarent-ils en esti-

mant que la transition est trop brutale et fait figure de maladresse, sinon de provocation.



FRIBOURG

- La police cantonale fribourgeoise a saisi 1,1 tonne de chanvre séché au cours de cinq perquisitions menées à Schmitten (FR), Litzitorf (FR) et en ville de Berne. Le producteur, déjà sous le coup d'une enquête pénale, est soupçonné de récidive. La police a précisé qu'il n'y avait aucun lien entre cette intervention et l'affaire CannaBio-land.
- Entre 100 et 150 paysans ont manifesté à Bulle pour attirer l'attention sur les difficultés de la branche. Réunis à l'appel d'Uniterre, ils ont réclamé notamment une hausse du prix du lait, de la viande et des céréales. Leurs revendications rassemblées dans la "déclaration de Bulle" seront adressées aux autorités fédérales et à la grande distribution.



GENÈVE

- La police genevoise a fermé un magasin de chanvre et de haschisch qui livrait ses clients à domicile. Les deux associés qui tenaient ce commerce "très bien organisé" sont sous les verrous. Environ 20 kilos de stupéfiants ont été saisis. Le magasin avait réalisé un chiffre d'affaires de 1,7 million en 2002 et de 1,5 million de francs entre janvier et septembre 2003.
- La guerre du cardon n'aura pas lieu. Genève tenait dur

comme fer à l'appellation d'origine contrôlée (AOC) "cardon épineux genevois". Il l'aura. L'État de Vaud a levé l'opposition à la demande d'enregistrement déposée en 2001 pour ce légume d'hiver. En contrepartie, les maraîchers vaudois pourront commercialiser la variété "cardon argenté épineux de Plainpalais" accompagnée de la mention du lieu de production sous cette dernière dénomination.

- Un policier genevois flashé à 198 km/h sur une route cantonale vaudoise a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et à une amende de 3 000 francs. Il devra également s'acquitter des frais de justice. Fait aggravant : le gendarme appartenait à la Brigade de sécurité routière.

- Le Centre de coopération policière et douanière (CCPD) franco-suisse, à Genève, a prouvé son utilité en traitant 6 000 affaires pour sa première année d'activité. Mais l'efficacité de certaines opérations souffre des limites des accords passés entre les deux pays. Le centre, où travaillent une trentaine de policiers et douaniers, a pour objectif l'échange rapide d'informations pour lutter contre la criminalité transfrontalière.



VAUD

- Le train doit devenir une véritable solution aux bouchons, au stress, à la pollution et aux accidents. Fortes de ces certitudes, les sections de l'Association transports et environnement (ATE) de Vaud et de Genève ont adressé une double pétition aux Grands Conseils de leurs cantons respectifs. 17 207 signataires

demandent la création d'un réseau express lémanique (REL) sur le modèle du RER parisien ou encore du S-Bahn alémanique.

- Depuis l'augmentation de 20 % du prix des cigarettes en France, le 21 octobre dernier, les buralistes suisses en zone limitrophe se frottent les mains. Leurs ventes de cartouches ont explosé. Mais ce n'est rien par rapport aux affaires réalisées par le free-shop du hameau de la Cure sur la commune de Saint-Cergue. À l'instar des boutiques d'aéroports, celui-ci bénéficie de l'exonération des taxes, au bénéfice d'un traité signé entre Napoléon III et la Confédération. Résultat, un paquet de cigarettes vendu 6,80 francs en France, s'achète 5,20 francs dans toute la Suisse et seulement 3,50 francs à La Cure ! Si ce privilège chauffe fortement les buralistes français, les fumeurs y trouvent leur compte. Le magasin ne désemplit pas et les voyages organisés font même une halte dans le hameau...



ARGOVIE

- Des inconnus ont lancé cinq cocktails Molotov contre un centre d'accueil pour requérants d'asile à Sins. Personne n'a été blessé.

Petite annonce

Nouveau club suisse réunit une fois par mois des personnes qui s'intéressent à la Suisse. Des informations fraîches seront données, ainsi que des débats, conférences, concernant la culture et les institutions suisses.

Tél./fax : 01 43 72 53 17.